Pass engagement

action!

Le Pass 'Engagement
Un dispositif pour les **16-25 ans**

Dossier de candidature

Dossier à renvoyer

au référent Pass'Engagement de la Maison du Département de rattachement (liste page 4) avant le 1er juin 2022

LA BONNE RÉCEPTION DE VOTRE DOSSIER VOUS SERA CONFIRMÉE. LES DOSSIERS INCOMPLETS NE POURRONT PAS ÊTRE EXAMINÉS.

Le Pass'Engagement est un dispositif qui s'adresse aux jeunes Costarmoricains de **16 à 25 ans (1997-2006)**, incitant à une **citoyenneté active et responsable.**

Il est demandé au jeune de **s'engager 2 h minimum par semaine, de septembre 2022 à juin 2023**, au sein d'une **association costarmoricaine ou d'un centre social,** sur une action visant à rendre service aux personnes.

Il s'agira, par exemple et prioritairement, de s'engager auprès d'une association d'aide aux plus démunis, d'intervenir auprès de personnes âgées ou handicapées, de réaliser de l'aide aux devoirs, d'encadrer des activités sportives ou culturelles, etc...

Cet engagement doit impérativement porter sur la **notion de service rendu à la personne** (en présentiel).

En contrepartie, le Département des Côtes d'Armor, la Caf et l'Association Départementale Information Jeunesse s'engagent à **soutenir le jeune dans le financement de son projet personnel et/ou professionnel non démarré -** formation, mobilité, logement – en lui octroyant **une bourse pouvant aller jusqu'à 1 200 €.**

Une fois le dossier déposé, **un entretien aura lieu pour chaque candidat éligible au dispositif. CET ENTRETIEN EST OBLIGATOIRE POUR L'INSTRUCTION DU DOSSIER.**

Une **formation collective obligatoire** en décembre d'une demi journée sur le monde associatif sera proposée à chaque candidat dont le dossier aura été retenu.